

**Anne Bardot**

**Titre de la thèse :** « La décollectivisation des terres en Russie. Etude de la réforme agraire (1990-2000) »

**Date et lieu de soutenance :** le 11 mai 2001 à l'IEP de Paris

**Composition du jury :**

- Mme Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, directeur de thèse,
- M. Dominique Colas, professeur à l'IEP de Paris, président du jury,
- M. Yves Hamant, professeur à Nanterre,
- M. Michel Lesage, professeur à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
- M. Jean Radvanyi, professeur à l'INALCO.

**Résumé :**

Alors que l'origine des mauvaises performances de l'agriculture soviétique a bien été identifiée – celles-ci étant imputables aux fondements du système soviétique, en particulier au mode de production collectiviste et à la propriété socialiste étatique – il restait à déterminer les causes de l'échec de la réforme agraire de la Russie post-soviétique qui légalise la propriété privée foncière et procède à un transfert de propriété effectif. Pour répondre à cette interrogation, cette thèse s'appuie sur les témoignages que nous ont livrés les acteurs de la réforme agraire (responsables politiques, paysans) et sur les résultats d'une enquête menée dans la région d'Omsk. Cette approche empirique est indissociable de la construction d'un filtre conceptuel empruntant des outils d'analyse à plusieurs champs d'étude – les politiques publiques notamment – sans pour autant oublier la singularité de la Russie. Cette recherche pluridimensionnelle qui contribue à l'étude de la sortie du collectivisme et de la nature du régime politique de la Russie post-soviétique illustre le poids de l'héritage soviétique dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes. Ainsi, la stratégie et les méthodes des réformateurs sont directement mises en cause dans l'échec de la réforme agraire. Par ailleurs, note thèse récuse les mythes de la spécificité de la Russie (et en particulier de son régime agraire) qui alimentent une grille de lecture erronée de l'histoire de la Russie. Enfin, nous insistons sur l'importance du facteur générationnel pour comprendre l'origine de l'hostilité de certaines catégories d'individus à l'égard des réformes. Ce facteur constitue dans le même temps un gage d'espoir pour l'avenir dans la mesure où les plus jeunes ont intégré les valeurs démocratiques et les principes de l'économie de marché dans leur système de croyances.